

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES
PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES REGIONS
DE KAYES ET KOULIKORO
(DU 10 AU 19 JANVIER 2020)**



JANVIER 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DU DISTRICT DE KITA ET DE SES ENVIRONS, PHASE 2 (PDRIK II)	5
2. GESTION INTEGREE DEVELOPPEMENT USAGES MULTIPLES / OMVS, PHASE 2.....	10
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	18
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	19
IV. RECOMMANDATIONS	20
CONCLUSION.....	21

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **00010/MEF-SG du 06 janvier 2020**, sur financement du Budget d'Etat Exercice 2019, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) s'est déroulée du 10 au 19 janvier 2020, dans les régions de Kayes et Koulikoro.

L'équipe de la mission était composée de :

- Amadou A. HAIDARA, DNPd, Chef de la mission ;
- Baba SANOGO, DNPd ;
- Mme MAIGA Massitan TRAORE, DNPd ;
- Amadou DIAWARA, DRPSIAP Koulikoro ;
- Moussa DEMBELE, DRPSIAP Kayes ;
- Hamidou MAIGA, Chauffeur.

La mission a été appuyée par les représentants des Directions régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPd au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021, dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM). La mission contribue à l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

Au cours de cette mission, les projets suivants ont été suivis :

Région de Kayes

- **2684 : PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DU DISTRICT DE KITA ET DE SES ENVIRONS, PHASE 2 (PDRIK II)**

Région de Koulikoro

- **2838 : GESTION INTEGREE DEVELOPPEMENT USAGES MULTIPLES / OMVS, PGIRE, PHASE 2**

L'objectif visé par la DNPd, à l'issue de cet exercice, est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de projets et programmes d'investissements publics inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;

- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées en annexe

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Recommandations

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain qui a permis de constater l'effectivité des réalisations, les difficultés rencontrées, apprécier leur niveau d'exécution et échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

1. PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DU DISTRICT DE KITA ET DE SES ENVIRONS, PHASE 2 (PDRIK II)

La mission a effectué dans un premier temps, une séance de travail avec l'Unité de gestion du projet, notamment M. Oumar BERTHE, Coordonnateur du PDRIK II et ses collaborateurs. Ensuite, des visites de terrain ont été effectuées sur le forage de Doumba dans le cercle de Kita et les périmètres G et H de Mahinading dans le cercle de Bafoulabé.

L'objectif global visé par le PDRIK II est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales des cercles de Kita et de Bafoulabé à travers l'amélioration de la production agricole, d'infrastructures de transport et l'approvisionnement de la population en eau potable.

De façon spécifique, le projet vise à :

- Accroître, diversifier et sécuriser la production agricole à travers l'aménagement des terres, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles ;
- Renforcer les capacités des organisations paysannes à travers la fourniture de services de vulgarisation ;
- Améliorer les revenus des agriculteurs ;
- Améliorer l'accès de la population aux infrastructures sociales de base à travers la construction des points d'eau potable ;
- Contribuer au désenclavement de la localité de Kita à travers la construction de routes de desserte et d'un pont sur le Daroumé.

Les indicateurs clés visé à travers ces objectifs ci-cités sont :

- 700 hectares de bas-fonds aménagés dans le cercle de Kita ;
- 680 hectares de périmètres en maîtrise totale aménagés à Mahina (cercle de Bafoulabé) ;
- 20 km de pistes rurales construites entre Sirakoro et Toufinko ;
- 30 forages réalisés dont 10 équipés de pompes solaires et 20 de pompes manuelles ;
- 1 pont réalisé sur le fleuve Daroumé entre Kénienifé et Séfétó.

Ces indicateurs seront réalisés à travers les cinq (5) composantes fixés par le projet : (1) Aménagements hydroagricoles ; (2) Infrastructures de désenclavement ; (3) Hydraulique villageoise ; (4) Etudes et supervision et (5) Unité de gestion du projet.

1. 1. Réalisations physiques

Les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- La construction du siège du projet, opérationnel depuis 2016 ;
- les travaux d'aménagement de 680 hectares de périmètres G et H de Mahina avec un taux d'avancement global de 62,63% pour un délai consommé de 145,33% ;
- les travaux d'aménagement de 700 ha de bas-fonds avec un taux d'exécution de 20,35% pour un délai consommé de 82,08% ;
- la construction de 2 centres Agro business avec un taux d'exécution physique de 48,17% pour un délai consommé de 78,75% ;
- la réalisation de 29 forages positifs dont 20 équipés de pompes manuelles et 09 équipés de pompes solaires dans 29 villages. Ces forages sont opérationnels, des comités de gestion de forages ont été mis en place dans chacun des villages bénéficiaires ;
- les travaux de construction d'un pont sur le Daroumé où le redémarrage effectif est prévu courant janvier 2020.

1.2. Réalisations financières

D'un coût de **11,785 milliards F CFA** sur la période 2013-2017, le projet est exécuté sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID) et une contribution du budget national.

A ce jour, le projet présente un coût correspondant à un financement acquis au 31/12/2019 d'un montant de **11,785 milliards F CFA** dont **10,120 milliards F CFA** au titre de la BID et **1,665 milliard F CFA** en ce qui concerne la contribution du budget national. Le décaissement cumulé du financement intérieur est de **1,605 milliard F CFA**, soit un taux de décaissement de 96,41%.

Au passage de la mission, les décaissements cumulés au titre du financement extérieur se chiffraient à **4,793 milliards C FA**, soit un taux de décaissement de 47,36%.

Le total des décaissements cumulés se chiffraient à **6, 398 milliards F CFA**, soit un taux de décaissement global de 54,29% au 31/12/2019.

Au titre du financement intérieur, il convient d'indiquer que le projet bénéficie d'une inscription budgétaire de 285 millions F CFA en 2020.

Par rapport au financement extérieur, la date limite du dernier décaissement accordée par la BID, fixée au 31/12/2019, est prorogée de façon exceptionnelle au 30 juin 2020.

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le programme dispose d'un manuel de suivi-évaluation qui définit les mécanismes et outils à développer pour une meilleure traçabilité et visibilité des interventions en rendant compte aux

parties prenantes. Par ailleurs, aux niveaux des localités de Kita et de Mahina , les chefs de zones en collaboration avec les chefs de secteurs, sont chargés du suivi quotidien des activités menées au niveau de chaque commune bénéficiaire.

Sur le plan opérationnel, le suivi-évaluation du projet est opéré à travers les rapports fournis par les antennes locales de l'ADRS au niveau des localités bénéficiaires. Les différentes activités sont supervisées par l'ADRS dans les zones d'intervention. Les antennes au niveau des localités d'intervention, à partir des fiches de collectes, fournissent des rapports trimestriels au Programme. Il est procédé aussi un suivi externe du projet à travers la Cellule de Planification et de Statistique du secteur Développement rural et la revue trimestrielle des P/P de la Cellule de Coordination et de suivi des projets.

1.4. Etat de passation des marchés

Les contrats exécutés et en cours d'exécution ont porté sur:

- Marché N°0705/DGMP-DSP 2014, relatif aux travaux de construction du siège du projet, d'un montant de 116 320 460 F CFA HTT, pour un délai de 120 jours ;
- Marché N°0167/DGMP-DSP 2013, relatif à la fourniture de 6 véhicules marque tout terrain dont deux Station wagon et quatre pick-up double cabine, pour un montant de 150 400 000 F CFA HTT, d'un délai de 30 jours ;
- Marché N°00994/DGMP-DSP 2016, relatif aux travaux d'aménagement de 680 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale G et H à Mahina dans le cercle de Bafoulabé, région de Kayes, pour un montant de 3 493 618 002 F CFA HTT, d'un délai de 10 mois hors saison des pluies ;
- Marché N°00044/DGMP-DSP 2017, relatif aux travaux de construction d'un pont sur le Daroumé à Kiniénifiè dans le cercle de Kita, région de Kayes, d'un montant de 737 189 045 F CFA HTT, pour un délai de 12 mois hors saison des pluies. *Ce Marché a été résilié suivant la décision N° 00000061/MA-SA du 02 mars 2018 suite à la défaillance de l'entreprise ;*
- Contrat N°0627/DGMP-DSP 2014, relatif au recrutement d'un bureau d'Ingénieur Conseil en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre déléguée auprès de l'Unité de Gestion du Projet, pour un montant de 770 000 000 F CFA HTT, pour un délai de 25 mois hors hivernage et arrêt des travaux ;
- Marché N°0333/DGMP-DSP 2015, relatif aux travaux de construction de deux centres agrobusiness dans les cercles de Kita et de Bafoulabé, région de Kayes, d'un montant de 44 189 078 F CFA HTD, pour un délai de 60 jours ;
- Marché N°0806/DGMP-DSP 2015, relatif aux travaux de réalisation de trente forages positifs dont dix équipés de pompes solaires et vingt équipés de pompes manuelles dans les cercles de Kita et de Bafoulabé, région de Kayes, d'un montant de 214 990 000 F CFA HTT, pour un délai de 05 mois ;
- Marché N° 01791/DGMP-DSP 2018, relatif aux travaux d'aménagement de 700 ha de bas-fonds dans les cercles de Kita et de Bafoulabé, région de Kayes, d'un montant de 655 035 000 F CFA HTT, pour un délai de 08 mois hors saison des pluies ;

- Marché N°02527/DGMP-DSP 2018, relatif aux travaux de construction de pistes rurales construites entre Sirakoro et Toufinko (20 km) dans le cercle de Kita, région de Kayes, d'un montant de 477 199 650 F CFA HTT, pour un délai de 08 mois hors saison des pluies ;
- Marché N°02507/DGMP-DSP 2019, relatif aux travaux de construction d'un pont sur le Daroumé à Kiniénifiè dans le cercle de Kita, région de Kayes, d'un montant de 953 584 900 F CFA HTT, pour un délai de 08 mois hors saison des pluies. Ce *Marché a été réattribué suite à la résiliation du précédent suivant la décision N° 00000061/MA-SA du 02 mars 2018 suite à la défaillance de l'entreprise ;*
- Marché N° 03131/DGMP-DSP 2019 relatif aux travaux de construction de deux centres agrobusiness à Founia moribougou et à Sébékoro dans le cercle de Kita, d'un montant de 57 475 442 F CFA HTT, pour un délai de 120 jours.

1.5. Visite des réalisations physiques

La visite a porté sur les infrastructures suivantes :

1.5.1. Forage de Doumba dans la commune de Kita

Situé à 6 km de la ville de Kita, le village de Doumba a connu des difficultés d'approvisionnement en eau suite au tarissement rapide des puits. La réalisation du forage en 2017 à partir d'un système solaire a permis d'assurer une pérennité d'approvisionnement en eau potable aux 500 habitants du village ainsi qu'aux hameaux avoisinants.

Le forage présente un débit de 7 m³. Il est équipé d'un château de 5 m³ et d'une électropompe solaire d'une capacité de 10 m³ et de 5 panneaux solaires de 250 watt. Le site du forage est clôturé d'un grillage de 800 mètres. En outre, un compteur et une rampe de 4 têtes de robinets ainsi qu'un dispositif d'assainissement sont mis en place.

Par ailleurs, pour la pérennité de l'adduction d'eau, une Association des Usagers d'eau portable a été mise en place et formée en gestion et maintenance. Un kit d'entretien et 2 têtes de rechanges ont été mis à la disposition de l'Association.

1.5.2. Périmètres de 680 hectares de G et H de Mahinading dans le cercle de Bafoulabé

Avant ce projet, 200 hectares de périmètres irrigués ont été réalisés par le Projet de Développement rural Intégré en Aval du barrage de Manantali (PDIAM) clôturé en 2010 et cofinancé par la BID et d'autres bailleurs de fonds sur un besoin de 880 hectares à aménager à partir d'un système de pompage. C'est dans ce cadre que l'aménagement en maîtrise totale de l'eau des 680 ha a été initié dans 2 zones : G et H.

L'avancement général à la date du 31 décembre 2019 est estimé à 62,63%, pour un délai consommé de 145,33 % (436 jours effectifs).



Crédits photo : vues du forage de Doumba en haut et du point de partage des eaux des 2 périmètres G et H

1.6. Constats

- Retard considérable dans l'exécution des activités due à la lenteur des décaissements en raison des procédures du partenaire ;
- Implication des populations dans les activités et la gestion du forage à travers l'Association des usagers d'eau mis en place ;
- Engouement des populations permettant de booster la production rizicole en raison de la forte demande de périmètres irrigués de plus 1 500 producteurs ;
- Les mesures de sauvegarde environnementale n'ont pas démarré au passage de la mission tandis que l'aménagement des 680 ha aura un impact énorme sur l'environnement avec des milliers de pieds de pain singe (baobab) à détruire à l'issue du planage des périmètres ;
- Absence de travaux sur le site au passage de la mission, la remobilisation est en cours suite à l'arrêt des travaux dû au retard dans la signature du contrat du bureau de contrôle ainsi que le traitement des décomptes.

2. GESTION INTEGREE DEVELOPPEMENT USAGES MULTIPLES / OMVS, PHASE 2

Au cours de la visite au niveau de la Cellule OMVS, la mission a été reçue par la Coordinatrice de la Cellule, Mme LY Fatoumata KANE et son équipe. Les échanges ont porté sur les objectifs poursuivis par le Programme, les difficultés rencontrées ainsi que la proposition des sites à visiter.

Le PGIRE vise à promouvoir la croissance et à améliorer de manière significative les conditions de vie des populations dans le Bassin du fleuve Sénégal où le niveau de pauvreté sera réduit.

Les objectifs à court et moyen termes visés le programme, par le développement au niveau local d'usages à buts multiples des ressources en eau consistent à améliorer la gestion environnementale et sociale, renforcer l'implication des femmes et promouvoir des activités de production qui génèrent des revenus pour les populations locales.

L'objectif de développement du PGIRE est de renforcer, à travers l'OMVS, l'intégration des pays riverains du Bassin du fleuve Sénégal par le développement des usages à buts multiples des ressources en eau et impulser la croissance et l'amélioration des moyens d'existence des communautés.

L'objectif environnemental général est de renforcer la gestion transfrontalière des ressources en eau dans le bassin du fleuve Sénégal y compris l'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan d'Action Stratégique.

D'un coût global de **28 395 748 000 F FCA**, le PGIRE II est un programme du Ministère de l'Energie et de l'Eau qui a été lancé en juin 2014, avec une durée de vie de sept (07) ans. Le PGIRE II couvre les régions de Kayes et Koulikoro.

Au Mali, les activités ci-après sont en cours de réalisation dans les cercles de Kayes (Doro, Kayes, Marena Djombougou, Khouloum, Tematessou), Bafoulabé (Bafoulabé, Mahina, Manantali) et Kita.

Les principales composantes sont :

(i) Développement des activités hydro agricoles

- Aménagement des Petits Périmètres maraîchers des femmes (PPM : 50 ha),
- Aménagement des Périmètres irrigués villageois (PIV : 200 ha),
- Aménagements des bas-fonds (1600 ha),
- Aménagement des berges,
- Agroforesterie,
- Etudes de nouveaux aménagements,
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR),
- Appui à la mise en valeur des périmètres irrigués.

(ii) Amélioration de la Pêche Traditionnelle « Consolidation des acquis de la 1^{ère} phase au Mali »

- promouvoir des pratiques efficaces et durables de gestion des pêcheries,
- améliorer la production piscicole à petite échelle, et

- stimuler la valorisation des captures et de la production grâce à l'amélioration des techniques et infrastructures de transformation des ressources halieutiques.

(iii) Lutte contre les maladies hydriques

Les activités de cette sous-composante seront axées sur le soutien aux efforts visant à réduire la morbidité liée au paludisme et aux Maladies Tropicales Négligées (MTN) qui incluent la schistosomiase, les vers intestinaux, l'onchocercose, la filariose lymphatique et le trachome au sein des populations locales.

2.1. Réalisations physiques

Les composantes 1. Développement institutionnel et 3. Planification et gestion des infrastructures sont du ressort de l'Unité de Coordination du Projet au niveau du Haut-Commissariat de l'OMVS.

La Composante 2. Développement des usages à buts multiples des ressources en eau regroupent les sous-composantes: aménagement hydroagricole, développement de la pêche continentale et de l'aquaculture, la lutte contre les maladies d'origines hydriques, le changement climatique, la gestion environnementale, la participation du publique et le genre.

2.1.1. Sous-composante Aménagement Hydroagricole :

Confiée à l'Agence de Développement Rural de la vallée du fleuve Sénégal (ADRS), les réalisations majeures sont entre autres :

- L'exécution des travaux de protection de 4,230 km de berges sur 5 sites dans le cercle de Kayes depuis novembre 2017 ;
- La consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé ;
- L'exécution des travaux d'aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE 1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha en cours depuis novembre 2017 ;
- Les travaux d'aménagement, d'extension, de consolidation et d'équipement des PPM, PIV et bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé, de Kayes et Yélimané ;
- L'acquisition et la livraison des : (i) matériels et équipements agricoles aux producteurs du PGIRE I et II des cercles de Kayes et Bafoulabé, (ii) de petits matériels de commercialisation et de valorisation des produits agricoles dans le cercle de Yélimané ;
- L'acquisition de groupes motopompes y compris conduite de refoulement, accessoires et pièces de rechange pour 03 PPM ;
- La fourniture et la livraison des plants sur les sites de reboisement dans les cercles de Kayes et Bafoulabé ;
- La fourniture et l'installation de 15 électropompes solaires de surface sur bac flottant et réalisation de champs solaires devant servir de source d'alimentation pour les PIV et PPM des cercles de Bafoulabé et de Kayes.

2.1.2. Sous-composante Développement de la pêche continentale et de l'aquaculture :

Les activités phares menées au compte de cette Sous-composante sont les suivantes :

- L'exécution des travaux d'un (01) quai d'accostage, de l'aménagement piscicole de deux (2) mares, d'une écloserie artisanale et des étangs piscicoles dans le cercle de Kayes en cours. La remise des sites des différentes infrastructures s'est déroulée du 19 au 21 février 2018 ;
- L'organisation et la formation des acteurs de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture dans les cercles de Kayes, Bafoulabé, Kita, Kéniéba et Yélimané ;
- La réalisation de travaux complémentaires au niveau de la voie d'accès et du Quai d'accostage du Débarcadère de Manantali et les travaux complémentaires aux marchés à poissons de Kayes et de Mahina ;
- L'élaboration de deux (2) conventions locales de pêche pour les mares de Samé Ouolof et de Gory Gopéla est en cours.

2.1.3. Sous-composante lutte contre les maladies d'origines hydriques

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'exécution de cette Sous-composante. Il s'agit, notamment de :

- l'achat et la distribution de 1125 000 MILDA pour la lutte contre le Paludisme : (i) 2016 : 600 000 MILDA dont le coût est de **993 510 000 FCFA** et (ii) 2017 : 525 000 MILDA dont le coût est de **817 424 094 FCFA** ;
- le recrutement de l'Agence d'Exécution Communautaire (PSI-Mali) pour la mise en œuvre des activités dont le montant est de **1 500 000 000 FCFA** ;
- la prise en charge des coûts opérationnels du traitement chimio-thérapeutique contre les MTN ;
- le recrutement des institutions de recherche pour accompagner la mise en œuvre de la recherche opérationnelle sur le paludisme et les MTN ;
- l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des Maladies Tropicales Négligées (MTN) et actualisation des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE II.

2.1.4. Sous-composante participation et information du Public et du Genre.

Il s'agit des actions d'information et de sensibilisation du public sur les activités de l'OMVS en général et particulièrement sur le PGIRE II. Les actions menées sont entre autres :

- La mise en place d'un partenariat avec des radios privées pour la diffusion, la sensibilisation et la vulgarisation des actions du PGIRE et de l'OMVS. Les émissions radiophoniques en cours d'élaboration ;
- La mise en place des comités d'écoute des programmes et informations diffusées.

2.1.5. Sous-composante changement climatique

Les grandes activités réalisées au compte de cette sous-composante sont les suivantes :

- La sélection d'ONG pour la mise en œuvre d'un projet de gestion durable des écosystèmes du haut bassin du fleuve Sénégal visant l'adaptation aux changements climatiques dans les communes rurales de Guiré (Cercle de Nara), Sebeté, Toubakoro et Kiban (cercle de Banamba) ainsi que la diversification des moyens d'existence locaux

visant l'adaptation des communautés vulnérables aux changements climatiques dans les cercles de Diéma, Kayes et Yélimané ;

- l'acquisition d'équipements dans le cadre de l'appui aux services hydrologiques ;
- la réalisation de l'étude de la Cartographie du bassin du fleuve Sénégal, (en cours), de l'étude pour l'évaluation de la vulnérabilité du bassin du fleuve Sénégal face aux changements climatiques, de l'étude d'appui à la mise en œuvre de la charte des eaux du bassin du fleuve Sénégal et l'étude d'élaboration de 12 projets pilotes d'adaptation au changement climatique dans le bassin du fleuve Sénégal.

2.2. Réalisations financières

Le financement du programme est un accord tripartite entre les bailleurs (IDA, FEM), l'OMVS et l'Etat du Mali qui intervient avec une contrepartie. Le financement du programme est reparti entre les Prêts, les Dons et la Contrepartie de l'Etat ainsi qu'il suit : (i) Prêt IDA Banque Mondiale (BM) : 54,5 millions \$US soit **26 455 748 000 FCFA** ; (ii) Don Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) : 4,0 millions \$US soit **1 940 000 000 FCFA** et (iii) Contrepartie Mali: 3,727 millions \$US soit **1 807 595 000 F CFA** (1 \$US = 485 FCFA).

D'un coût global de **30,203 milliards FCFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis extérieur de **28,396 milliards FCFA** et de **1,809 milliards FCFA** au titre du financement intérieur. Sur les ressources de la BM, il a été décaissé un montant de **6,298 milliards FCFA F CFA** soit un taux de décaissement de 22,18%.

En qui concerne le financement intérieur, le décaissement cumulé au 31/12/2018 s'élève à 833 millions F CFA, soit un soit un taux de décaissement de 48,49%. En 2019, le Programme a bénéficié d'une inscription budgétaire de **285 millions F CFA** et bénéficie d'une prévision de **300 millions F CFA** pour 2020.

Au titre de la Contrepartie, le montant total reçu de 2015 à 2019, se chiffre à **1 117 075 000 F CFA** contre une prévision de **1 809 223 300 F CFA** soit 61,74 %. Le reste à payer est de **692 148 300 F CFA**.

2.3. Système de Suivi-évaluation

Dans la pratique, des données sont recherchées pour chacun des indicateurs identifiés dans le cadre de résultats et sont agrégées au niveau national et régional par l'OMVS. L'Observatoire pour l'Environnement de l'OMVS joue un grand rôle dans le suivi évaluation. Toutes les données collectées durant le programme sont fournies à cet organisme sous une forme adaptée pour leur intégration dans sa base de données et sont utilisées pour servir d'inputs au Suivi-évaluation.

Comme dans le PGIRE I, chacune des agences d'exécution a un rôle clé dans la collecte de données au niveau communautaire. Les activités de suivi sont assurées par le Point focal à travers le manuel de suivi du programme sur la base des données fournies par les agences d'exécution avec lesquelles, l'OMVS a signé des conventions d'exécution des composantes.

2.4. Etat de passation des marchés

Les contrats sont préparés et enregistrés au niveau du siège de l'Organisation pour la mise en valeur de Fleuve Sénégal (OMVS) à Dakar au Sénégal qui est le maître d'ouvrage du Programme. Pour cela, la mission n'a pas disposé des copies des différents contrats auprès des structures et partenaires de mise en œuvre et de suivi du Programme. Toutefois, la situation des contrats recensés par le Point focal du Programme, se présente comme suit :

- Travaux de réalisation d'un (01) quai d'accostage, de l'aménagement piscicole de deux (2) mares, d'une écloserie artisanale et des étangs piscicoles dans le cercle de Kayes (République du Mali) ;
- Exécution de travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes (Lot 1) ;
- Exécution de travaux de : (ii) Aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE 1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha (Lot 2) ;
- Acquisition d'équipements de transformation et de conservation de produits agricoles en appui aux coopératives féminines dans les cercles de Kayes, Bafoulabé et Yélimané ;
- Mission pour l'appui et l'encadrement de la mise en œuvre communautaire des activités d'agroforesterie sur 2000 ha dans les cercles de Bafoulabé et Kayes au Mali ;
- Études d'aménagement de : (i) 160 ha de nouveaux PIV dans le cercle de Bafoulabé ; ii) 100 ha de petits périmètres maraîchers en faveur des femmes et ; iii) 2230 ha de nouveaux bas-fonds dans les cercles de Bafoulabé, Kayes et Yélimané ;
- Contrôle des travaux de : (i) Protection de 4,230 Km de berges sur 5 sites incluant murs en gabion, escaliers de descente, rampes d'accès, enrochement et seuils de sédimentation dans le cercle de Kayes ; (ii) Aménagement et extension de bas-fonds du PGIRE1 dans le cercle de Bafoulabé sur 549 ha et ; (iii) Consolidation des infrastructures hydro-agricoles (PPM et PIV) de la Phase 1 du PGIRE dans les cercles de Kayes et de Bafoulabé ;
- Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV et bas-fonds dans le cercle de Bafoulabé (Lot 01) ;
- Travaux d'aménagement et d'équipement des PIV, PPM et bas-fonds dans les cercles Bafoulabé de Kayes et Yélimané (Lot 02) ;
- Travaux d'aménagement et d'équipement des bas-fonds dans le cercle de Yélimané (Lot 03).

Le montant total des contrats se chiffre à **11 199 654 321 F CFA**.

2.5. Visite des réalisations physiques

Les visites ont porté sur le bas-fonds de Djiba Toumania, les berges de Darsalam , l'écloserie de la Direction régionale de la Pêche de Kayes, les étangs piscicoles de Khouloum et le centre de santé de référence de Kolokani.

2.5.1. Bas-fonds de Djiba Toumania dans la commune rurale de Sélinkégnny, cercle de Bafoulabé

La réalisation des bas-fonds consiste à aménager des digues de retenue d'eau, appelés seuils. Il était prévu 7 seuils mais les seuils 1 et 2 ont été éliminés en raison de leur proximité de la voie bitumée.

La mission a fait des constats au niveau du seuil 6 réalisé en 2018 et du seuil 4 qui a été endommagé avant la mise en service suite à des fortes eaux.

En termes d'effets attendus, ces seuils permettront de retenir l'eau dans les bas-fonds favorisant la riziculture, la culture de décrue (arachide, mil, maïs), l'agroforesterie ainsi que l'alimentation de la nappe phréatique réduisant la profondeur des puits à creuser pour le maraîchage.

2.5.2. Berges de protection à Darsalam

Réalisées sur la rive gauche du fleuve Sénégal, elles concernent 5 sites dont 2 sur la rive gauche (Tomboakané et Darsalam) et 3 sur la rive droite (Bangassi, Somaguidi village et Somaguidi Koura).

Le site de Darsalam ayant fait l'objet de la visite, présente un taux d'exécution physique de 98%. L'entreprise est en phase de remobilisation pour exécuter les recommandations issues de la réception technique dans un délai de 3 mois.

L'ouvrage est composé d'un gradin de 10 mètres de largeur, une plateforme de 20 mètres de chaque côté, d'un mur de soutènement de 10 mètres et de gravillons de 30 mètres d'enrochement. La longueur totale est de 780 mètres pour une largeur de 15 mètres avec un prolongement large de 6 mètres.

2.5.3. Écloserie au sein de la Direction régionale de la Pêche à Kayes

Elle est composée de :

- 2 viviers de 4 X 8 mètres et 4 X 4 mètres pour la production d'alevins ;
- 3 salles dont une salle d'opération, d'incubation (6 petits viviers) et de reconversion du sexe ;
- Un forage équipé d'un système d'alimentation en eau de l'écloserie ;
- Un système d'évacuation de l'eau usée lors de la période de récolte alimentant les bananiers.

2.5.4. Etangs piscicoles à Khouloum

Ils sont composés de 3 étangs de 20 X 20 mètres soit 400 m², d'une profondeur de 1,5 mètre. L'alimentation en eau se fera à partir d'une motopompe à moteur diesel, disponible sur le site au passage de la mission. En plus, il y a un magasin de stockage des équipements ainsi qu'un vivier pour les petits poissons non rentables à la vente. La capacité d'alevins à élever se chiffre à 1000 alevins par étang soit 5 poissons par m².

2.5.5. Centre de santé de référence de Kolokani

Les activités menées ont porté sur des actions de sensibilisation sur les Maladies Tropicales Négligées (MTN), parmi lesquelles on peut citer la bilharziose, la filariose, le trachome, les vers intestinaux, l'onchocercose ; la distribution de moustiquaires et de médicaments.

L'animation des activités portent sur des émissions radios, des causeries éducatives, des visites à domicile, des counselings effectués par les relais communautaires mandatés par l'Agence d'Exécution Communautaire (PSI-Mali) avec l'encadrement des animateurs et superviseurs.

En octobre 2016, 169 362 moustiquaires ont été distribuées sur les 170 563 reçues, soit un taux de couverture de 99%. Les cibles étaient les ménages en dotant 2 personnes par moustiquaire mais les chiffres supérieurs à 3 étaient arrondis à 2. Les moustiquaires restantes ont été rapatriées.

En ce qui concerne les médicaments, la situation de la distribution de l'Ivermetine contre la bilharziose, se présente comme suit :

- 2017 : 190 121 doses pour un taux de couverture thérapeutique de 78,07% ;
- 2018 : 233 167 doses pour un taux de couverture thérapeutique de 93,08% ;
- 2019 : 221 281 pour un taux de couverture thérapeutique de 85,87%.

Par ailleurs, en 2019 la chimio-prévention de la bilharziose paras dentaire à l'endroit de la tranche d'âge 5-14 ans a été de 91 147 doses administrées pour un taux de couverture de 101,06%.



Crédits photos : seuils 6 et 4 de gauche à droite en haut ; Berge de Darsalm en bas à gauche et Etangs piscicoles de Khouloum

2.6. Constats

- Insuffisance de traçabilité en qui concerne les contrats passés non mis à la disposition de la mission ;
- Manque de lisibilité sur le niveau de décaissement des PTF (BM, FEM) ;
- Non opérationnalité de certaines réalisations visitées, notamment l'écloserie de la DRP de Kayes ;
- Non fonctionnalité du forage de l'écloserie de la DRP de Kayes et l'excès de calcaire dans l'eau. Ce qui ne permet pas la production d'alevins ;
- Infiltration des étangs piscicoles de Khouloum.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la pertinence des projets et programmes visités au regard de leurs effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;
- la revue à l'augmentation du nombre de jours de mission ou la diminution du nombre de projets/programmes à suivre et à évaluer pendant les 10 jours ;
- Arrêt des travaux sur de nombreux sites visités ;
- Retard général constaté conformément aux délais ;
- Nécessité du maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement de projets et programmes.

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DU DISTRICT DE KITA ET DE SES ENVIRONS, PHASE 2 (PDRIK II)					
1	Arrêt des activités de contrôle et de supervision des travaux par l'Ingénieur Conseil le 14/04/2019	Clôture du contrat initial	Mobilisation de la DRGR de Kayes pour le contrôle et la surveillance des travaux en cours	ADRS, projet, DRGR	15/04/2019
2	Retard dans l'exécution des travaux	Faible capacité organisationnelle et financière des entreprises adjudicataires	Suivi à pied d'œuvre des travaux, application des pénalités de retard.	UGP, Ingénieur Conseil, BID	
3	Retard dans le paiement des décomptes émis entre avril et juillet 2019	Retard dans l'obtention de l'ANO de la BID sur l'avenant au contrat de l'Ingénieur Conseil	ANO de la BID ; Visite de terrain pour le contrôle de la compacité des remblais et vérification de la qualité du béton et Rapport de confirmation des travaux réalisés en l'absence de l'Ingénieur Conseil	UGP, mission de contrôle, BID	Octobre à décembre 2019
GESTION INTEGREE DEVELOPPEMENT USAGES MULTIPLES / OMVS, PHASE 2					
1	Lenteur dans la mobilisation des fonds de contrepartie	Lourdeur Administrative	Diligenter la mise à disposition des fonds de contrepartie	DNTCP	Avril 2020 au plus tard
2	Faible suivi des contrats	Manque de rigueur et de moyens financiers.	Doter de moyens adéquats aux structures de contrôle et de suivi des contrats	OMVS/ADRS	Sans délai
3	Faible supervision et suivi des activités hydroagricoles du Projet par l'ADRS et de la Cellule Nationale OMVS	Manque de moyens de fonctionnement au niveau de la Cellule OMVS	Doter la Cellule de tous les moyens (financiers et matériels)	UCP/PGIRE/OMVS	Sans délai
4	Retard considérable dans l'exécution des activités des différents volets	Manque de rigueur dans la gestion des contrats par l'ADRS	Renforcer le suivi et la gestion des contrats des entreprises et des missions de contrôles	UCP/PGIRE/OMVS, Cellule OMVS, ADRS	Sans délai

IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue de la présente mission, les recommandations formulées sont les suivantes :

A l'Unité de gestion du PDRIK II

- inviter l'entreprise à diligenter le démarrage des activités relatives aux mesures de sauvegarde environnementale sur les périmètres G et H au regard de l'impact du projet sur l'environnement suite au planage des périmètres ;
- accélérer le redémarrage des travaux des périmètres G et H pour rester dans la période exceptionnelle de prorogation du projet accordée par la BID.

A la Cellule OMVS/ PGIRE II

- assurer le suivi financier des activités du projet en demandant la situation d'exécution financière des décaissements des PTF au Haut-Commissariat par trimestre ;
- renforcer le suivi physique des activités sur le terrain à travers des missions régulières de supervision.

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances

- alléger les procédures d'indemnisation des personnes affectées dans le cadre des projets et programmes en vue d'une rapide libération des emprises ;
- veiller au respect de la durée d'exécution des projets/programmes et/ou revoir la méthodologie d'estimation des délais des marchés pour prémunir les éventuels avenants.

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre de la nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM), notamment l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". De façon opérationnelle, la présente mission concerne **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

La mission a été conduite à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali.

Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées et de formuler des recommandations.

ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURE	FONCTION	N° TELEPHONE	E-MAIL
REGION DE KOULIKORO					
3	Dr. Etienne COULIBALY	CSREF Kolokani	Médecin chef	74 52 70 57	Etiennecoulibaly48@yahoo.fr
4	Komiba BALLO	PSI	Animateur	73 42 86 19	ballokonimba@gmail.com
6	Mme LY Fatoumata KANE	Cellule OMVS Mali	Coordinatrice	76 41 06 51	kane-fatoumata19@gmail.com
7	Cheick A.K. SAMAKE	Cellule OMVS Mali	Comptable/PGIRE	76 22 39	hamadoudao@hotmail.com
8	Hamadou DAO	Cellule OMVS Mali	Expert Energie	67 19 07 67	
9	Younouss DIALLO	Cellule OMVS Mali	ENIC	66 78 55 77	soroyou@gmail.com
REGION DE KAYES					
1	Mamadou Ouattara	PDRIK II	Expert CP	76 43 78 39	Ouattm55@gmail.com
2	Theno oumar DIABATE	PDRIK II	Chargé de communication	66 85 74 77	Thenoo2007@gmail.com
3	Moussa DOUMBIA	ADRS/PDRIK II	Expert GR	62 21 90 41	doumbiafafa@yahoo.fr
4	Damien DAKONO	PDRIK II	Enquêteur	76 88 97 87	damiendakono@yahoo.fr
5	Karamoko S. COULIBALY	PDRIK II	Enquêteur	78 42 55 41	Karamokoscoulibaly27@yahoo.fr
6	Bocary BERTHE	PDRIK II	Enquêteur	78 66 82 72	berthebocary@yahoo.fr
7	Oumar BERTHE	PDRIK II	Coordinateur	66 75 12 66	Oumarberth1@yahoo.fr
8	Ibrahima DENON	ADRS-Kita	Chef de Zone	66 43 31 47	Ibadenon59@gmail.com
9	Boubacar S DAO	ADRS-Manantali	Chef de Zone	66 82 46 36	Abdmva2@yahoo.fr
10	Lamine KONE	ADRS-Bafoulabé	Chef secteur	69 59 17 97	Laminek699@gmail.com
11	Mohamed SAYED	ARAB Contrator	Ingénieur G.C	71 90 71 70	arabcmali@yahoo.com
12	Hamidou SISSOKO	EBIMAS	Pointeur	76 57 26 35	
13	Bbaye SARR	Entreprise	Ingénieur	94 06 08 96	Sarrmbaye46@hotmail.fr